puf

Pour une révision de la notion de transitivité
Author(s): Alain Lemaréchal
Source: *La Linguistique*, Vol. 19, Fasc. 1 (1983), pp. 95-118
Published by: Presses Universitaires de France
Stable URL: https://www.jstor.org/stable/30248910
Accessed: 24-05-2021 14:41 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at https://about.jstor.org/terms

Presses Universitaires de France is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *La Linguistique*

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

POUR UNE RÉVISION DE LA NOTION DE TRANSITIVITÉ

Alain LEMARÉCHAL

INTRODUCTION

Il existe un certain nombre de langues qui ont plusieurs constructions du complément d'objet[1] selon différents aspects ou temps, etc., du verbe : un des exemples les plus frappants est sans doute celui du géorgien, langue « ergative » quand le verbe est à l'aoriste, et « accusative » quand le verbe est au présent (en dehors des complexités liées à l'emploi du parfait). On attribue généralement ces différences uniquement à des survivances; on a tendance à refouler, pour ainsi dire, ce genre de phénomènes dans la morphologie, en tout cas à les considérer comme non motivés.

En réalité, à partir du moment où de telles constructions ne sont pas totalement isolées, il est tout à fait arbitraire de leur dénier toute portée dans le système; ces différences de constructions peuvent être au contraire motivées à des niveaux très divers, et à des degrés très divers. Enfin, elles peuvent même recouvrir des phénomènes vivants. Face à des cas semblables, il est nécessaire de reconsidérer la nature même de la transitivité.

C'est à une remise en cause de ce genre que conduit l'examen des trois constructions de l'objet du verbe transitif en palau[2].

1. Nous employons ici le terme de « complément d'objet » dans son sens scolaire, et sans doute confusionnel, la polémique qui constitue le sujet de cet article portant non pas tant sur le terme que sur le concept d'objet, ou les concepts plus ou moins équivalents. Par la suite, le terme d'« objet » nous servira simplement à traduire le mot « object » dans tous les emplois qu'en fait l'auteur de la description que nous utiliserons.

2. Le palau est la langue parlée dans les îles Palau (Micronésie) à 600 miles de Mindanao; à la différence des autres langues de Micronésie, elle appartient à la branche indonésienne des langues austronésiennes (cf. Klaus PÄTZOLD, *Die Palau-Sprache und ihre Stellung zu anderen indonesischen Sprachen*, Berlin, Verlag von Dietrich Reimer, 1968, p. I) et présente des liens particulièrement étroits avec les langues des Philippines.

La Linguistique, vol. 19, fasc. 1/1983

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

L'opposition entre ces trois constructions est sans doute en partie conditionnée par l'aspect du verbe, mais elle se rattache à un système sémantique et sublogique qui sous-tend l'ensemble du système des fonctions du palau.

Ainsi, nous serons surpris de découvrir du sens là même où la mode actuelle en linguistique générale est précisément de chercher à l'éliminer[3].

I. — Trois constructions différentes du complément d'objet

1. *Structures*

Le palau connaît trois constructions du complément d'objet[4], selon l'aspect du verbe et selon la valeur de l'objet : le verbe transitif à l'aspect perfectif est obligatoirement suivi d'un suffixe personnel représentant l'objet, auquel peut être apposé un syntagme nominal objet; mais si le verbe est à l'aspect imperfectif, l'objet peut se construire de deux manières : premièrement, s'il est spécifié, il est introduit par un monème */er/* qui sert aussi à introduire la plupart des circonstants et des compléments de nom; deuxièmement, si l'objet est non spécifié (ou non humain pluriel), il suit directement le verbe. Soit :

VtrPftif + SuffObj(+ SN)
VtrImpftif + */er/* + SN
VtrImpftif + SN (ou, si l'on préfère : VtrImpftif + ø + SN, ?)[5].

3. Nous ne pouvons nous attarder ici à rendre compte des obstacles qui empêchent les analyses classiques de dégager ce genre de phénomènes; sur cette question, voir nos articles : Sur la prétendue homonymie des marques de fonction, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 78*, Paris, 1983, et Les dangers de la notion de rection (à paraître).

4. Nous reprenons toujours les concepts et les termes utilisés par les auteurs de descriptions, pour différentes raisons : tout d'abord par souci de précision et d'objectivité, mais surtout parce que des concepts identiques reçoivent des dénominations différentes selon les auteurs, même quand ceux-ci appartiennent à une même école. Chacune de ces dénominations souligne tantôt un aspect, tantôt un autre, du phénomène qu'elle désigne; elles sont donc par là très significatives.

5. Nous utiliserons les abréviations suivantes : SN pour syntagme nominal; M pour marque; Vintr pour verbe intransitif; VtrPftif pour verbe transitif perfectif; VtrImpftif pour verbe transitif imperfectif; SuffObj pour suffixe personnel objet; SuffPoss pour suffixe personnel possessif.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

2. *Exemples*

Exemples montrant la différence de construction de l'objet du verbe transitif correspondant à l'opposition d'aspect entre imperfectif et perfectif[6] :

/ak milengiis er a kliokl/
je creusais trou
« I was digging the hole » (« je creusais le trou »)
/ak kilisii a kliokl/
je ai-creusé trou
« I (completely) dug the hole » (« j'ai creusé le trou »)

où */milengiis/* et */kilisii/* sont les formes imperfective et perfective du même verbe et s'analysent en :

/milengiis/ = */meN-/* préfixe d'imperfectif
/-il-/ infixe de passé
/-kiis/ racine verbale

(/n/ + /k/ donne /ng/notant /ŋ/).

/kilisii/ = */kiis/* racine verbale abrégée en */kis-/* parce que ne portant pas l'accent
/-il-/ le même infixe de passé
/-ii/ suffixe personnel objet (accentué)

Exemples montrant les deux constructions de l'objet du verbe transitif imperfectif :

/ak ousbech er a bilas er a klukuk/
je ai-besoin bateau demain
« I need the boat tomorrow » (« j'ai besoin du bateau demain »)
/ak ousbech a bilas er a klukuk/
je ai-besoin bateau demain
« I need a boat / the boats tomorrow » (« j'ai besoin d'un bateau / des bateaux demain »)

6. Nous nous sommes limité aux exemples de la très complète et très sérieuse *Palauan Reference Grammar*, de Lewis S. Josephs (Honolulu, The University Press of Hawaii, 1975) ; ici encore, par souci de précision et d'objectivité, nous citons toujours les traductions de l'auteur, accompagnées des traductions françaises et du mot à mot faits par nos soins.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

3. *Valeur de l'opposition d'aspects*

L'aspect perfectif indique que l'on envisage le résultat de l'action — Josephs parle d' « actions which the speaker views as completed », d'actions que le locuteur considère comme achevées[7] —, tandis que l'aspect imperfectif indique que l'on prend surtout en considération le déroulement de l'action — Josephs parle d'actions « incomplete », inachevées, ou « still in progress », encore en cours[8]. L'opposition de valeur entre les deux formes se trouve confirmée et précisée quand le verbe est accompagné d'un auxiliaire : avec */mla/*, par exemple, exprimant le passé proche, l'imperfectif exprime « a general experience », une expérience générale, tandis que le perfectif, avec le même auxiliaire, exprime « a single specific occasion », une occasion particulière isolée[9].

Il n'est pas étonnant *a priori* qu'une telle opposition d'aspect, qui met en jeu le résultat du procès, ait une incidence sur la construction du complément d'objet quand le verbe est un verbe transitif.

II. — La fonction objet a-t-elle une unité dans ce type de langue ?

1. *Présentation classique de ce genre de phénomènes*

Cependant, toute présentation classique de ce genre de phénomènes parlera indifféremment, à propos des trois structures, d'objet pour le complément du verbe, quelle que soit la construction de ce complément, et de verbe transitif, quels que soient l'aspect de ce verbe et la forme de son complément.

Ces différences de forme seront donc implicitement considérées comme sans portée et mises, plus ou moins implicitement, au compte de la morphologie et de l'immotivé ou du démotivé : seule l'opposition entre */er/* et ø sera décrite comme significative, selon la différence de sens manifestée par la traduction. C'est ce que fait Josephs dans sa *Palauan Reference Grammar* : il parle bien de */er/* « specifying word », mot spécifiant, introduisant l'objet spécifique du verbe imperfectif, puisque effectivement l'opposition

7. Josephs, *Palauan Reference Grammar*, p. 254.
8. Josephs, *Palauan Reference Grammar*, p. 254.
9. Josephs, *Palauan Reference Grammar*, p. 256.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

entre /*er*/ et son absence dans un tel contexte correspond à une différence de valeur entre spécifique et non spécifique, différence facilement traduisible par les oppositions d'articles des langues indo-européennes modernes.

Une telle présentation, que l'on retrouve d'ailleurs à propos de toutes les langues présentant des différences de construction de l'objet, est bien conforme à notre image de la transitivité, conçue comme une caractéristique du verbe lui-même, solidaire d'un type de relation entre participant et procès qui semble ne pouvoir être affectée par des oppositions de temps, d'aspect, etc., oppositions que nous considérons comme internes au procès[10].

2. *Objections*

Mais, dans le cas présent, ces différentes constructions du complément d'objet ne sont pas isolées à l'intérieur de la langue; chacune d'elle est, au contraire, formellement identique à d'autres tournures existant en palau, ou, pour l'une d'entre elles, dans d'autres langues apparentées.

En effet, la construction :

VtrImpftif + /*er*/ + SNObjet

peut être rapprochée, à l'intérieur du palau, de la construction des compléments circonstanciels introduits par /*er*/; d'autre part, l'opposition entre :

VtrPftif + SuffObj(+ SNObjet)

et

VtrImpftif + /*er*/ + SNObjet

présente beaucoup de traits communs avec l'opposition entre :

Nom + Suffixe possessif (+ SNPossesseur)

et

Nom + /*er*/ + SN exprimant une caractérisation du premier nom[11].

10. Voir aussi, pour une présentation de la variété des formes de transitivité dans les différentes langues et surtout des différents paramètres entrant en jeu dans ces phénomènes, Claude HAGÈGE, *La structure des langues*, Paris, P.U.F., 1982 (« Que Sais-je ? »).

11. Voir plus loin, p. 110 sq.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Enfin, l'opposition palau entre :

VtrPftif + SuffObj(+ SNObjet)

et

VtrImpftif + SNObjet non spécifique (ou non humain pluriel)

peut être rapprochée d'une opposition existant dans certaines langues micronésiennes entre un verbe transitif obligatoirement accompagné d'un complément d'objet et un verbe intransitif apparenté, qui, bien qu'intransitif, peut être éventuellement accompagné d'un « pseudo-objet ».

3. *Unité de la fonction objet ?*

Dans la mesure où les différentes constructions du complément d'objet ne sont pas isolées, mais où chacune d'elles (en suffixe objet, en */er/*, ou sans marque autre qu'une simple juxtaposition) est identique à des constructions différentes qui existent à l'intérieur de la même langue, ou dans des langues apparentées, et qui ont, chacune d'elles, une valeur déterminée, on peut se demander si la fonction objet a, dans cette langue, la même unité que dans nos langues, c'est-à-dire s'il faut attribuer une plus forte unité à la fonction objet à travers les différentes constructions qui servent à la marquer qu'à chacune de ces constructions prise en elle-même (avec suffixe personnel, avec le monème */er/*, sans marque particulière) avec l'ensemble de ses emplois (introduisant un objet, des circonstants, des compléments de nom). Cela revient à se demander à quel niveau se situe l'identité de la fonction objet dans une telle langue, et selon quelles modalités précises le trait de transitivité doit être attribué au verbe.

III. — Un complément d'objet pour des verbes intransitifs ?

1. *Des couples de verbes transitif et intransitif*

Il existe, dans un certain nombre de langues austronésiennes, des couples de verbes transitif et intransitif exprimant un même procès, l'un de ces verbes étant dérivé de l'autre par des procédés

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

productifs, ou bien l'un étant apparenté à l'autre par des relations morphologiques figées mais claires, ou bien l'un étant lié à l'autre par des phénomènes de supplétisme sentis comme tels et consacrés par l'usage.

Mais, fait curieux à première vue, et essentiel pour le rapprochement que nous proposons, l'élément intransitif de ces couples de verbes n'exclut pas pour autant, sous certaines conditions, la présence du terme, qui a la fonction d'objet quand il est employé avec l'autre élément, l'élément transitif, du couple.

2. *Faits kusaie*

C'est le cas, par exemple, du kusaie où Kee-dong Lee[12] distingue des « compound intransitive verbs », des verbes intransitifs composés, qui intègrent un « pseudo-objet » non déterminé.

Exemples :

/nga twem mitmit sahfiht sac/
je aiguiser couteau émoussé le
« I am sharpening the dull knife » (« j'aiguise le couteau émoussé »)
/nga twetwe mitmit/
je aiguiser couteau
(intransitif)

Le français « j'aiguise des couteaux » ne rend pas du tout la nuance. L'auteur de la description citée traduit par « I am knife-sharpening » qui est excellent.

On voit donc qu'entre les deux constructions existe une opposition de sens : le « pseudo-objet » du deuxième exemple n'est pas nécessairement référentiel, il sert à délimiter une catégorie particulière d'actions parmi l'ensemble des actions exprimables par le verbe en question : l' « aiguisage-de-couteaux » par rapport à l'ensemble des « aiguisages » possibles; le nom-« objet » ne représente donc pas nécessairement un objet réel.

12. Kee-dong LEE, *Kusaiean Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii, 1975, p. 271.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

3. *Faits woleai*

On constate un phénomène du même genre en woleai. Il s'agit de l' « objet » de ce que Ho-min Sohn appelle « neutral verbs », verbes neutres[13].

Exemples :

/si ya ffoor liiwen/
nous M. de duratif faire remplacement
« Let's make replacements (generally) »
(« Faisons des remplacements (en général) »)
/si ya foori liiwen/
nous M. de duratif faire remplacement
« Let's make its replacements (specifically) »
(« Faisons ses remplacements (de manière spécifique) »)

où */ffoor/* est un « neutral verb » et */foori/* le verbe transitif correspondant suivi du suffixe personnel objet */-i/*.

Ainsi, en woleai, l'opposition entre verbe « neutre » et verbe transitif, qui exprime, entre autres, une opposition entre objet général et objet spécifique, est même marquée par une opposition entre verbe « neutre » + ø + Nom Objet et verbe transitif + -SuffObj(+ SNObjet), exactement comme en palau : on est face à une opposition formellement identique à celle qui existe en palau entre verbe transitif imperfectif + SNObjet non spécifique et verbe transitif perfectif + -SuffObj(+ SNObjet).

4. *Le verbe « transitif » imperfectif palau, un verbe intransitif?*

Le verbe transitif imperfectif palau peut donc, sur ce point, être mis en parallèle avec des verbes qui, tout en admettant la présence d'un « pseudo-objet », sont considérés comme intransitifs dans d'autres langues!

13. Ho-min SOHN, *Woleaian Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii, 1975, p. 246.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

IV. — L'OBJET DU VERBE IMPERFECTIF PALAU EST UN CIRCONSTANT

Toutefois, le palau se distingue nettement de ces langues dans la mesure où il garde la possibilité d'exprimer l'objet spécifique après le verbe à l'aspect imperfectif, grâce à la tournure en */er/* + SNObjet spécifique.

Mais cette tournure est formellement identique, à l'intérieur du palau, à une des deux constructions du complément circonstanciel.

1. *Circonstants palau*

Les équivalents palau de nos compléments circonstanciels sont soit de la forme */er/* + SNCirconstant, soit de la forme */el/* + X.

Certaines des tournures palau exprimant des relations rendues dans la traduction par des compléments circonstanciels sont en effet de la forme */el/* + X où X est un verbe (pouvant donc constituer par ailleurs, comme il est normal, le prédicat d'une proposition simple), suivi de ses compléments caractéristiques. Dans la perspective où nous nous plaçons, nous pouvons nous borner à considérer toutes ces constructions comme des propositions subordonnées : effectivement, toutes les constructions marquant la subordination d'un prédicat sont de la forme */el/*X, non seulement les constructions « circonstancielles » abordées ici, mais aussi les équivalents de nos propositions relatives et les constructions en */el/* + X commutant avec des compléments d'objet.

Mais tous les circonstanciels exprimés par un simple syntagme nominal sont introduits par */er/* : il s'agit des circonstanciels de lieu (situation en un lieu, but d'un mouvement, origine d'un mouvement), de temps (situation dans le temps), mais aussi de circonstanciels exprimant les relations plus abstraites de cause d'un état, et de comparaison, etc. :

/ak milsuub er a skuul/
je étudiais école
« I was studying at school » (« J'étudiais à l'école »)

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

/a John a mo merael er a klukuk/
Jean va partir lendemain
« John is going to leave tomorrow » (« Jean va partir demain »)

/a ngalek a lmangel er a demal/
enfant pleure père
« The child is crying for his father » (« L'enfant pleure après son père »)

/ak smecher er a tereter/
je suis-malade refroidissement
« I am sick with a cold » (« je suis malade d'un coup de froid »)

/a ngalek a milcar er sherrodech/
enfant se-réveillait bruit
« The child woke up from the noise »
(« L'enfant s'est réveillé sous l'effet du bruit »)

2. *Rôle de la marque /er/ introduisant un circonstant*

Il ressort des exemples précédents que le sens précis de la relation circonstancielle n'est pas marqué par une marque segmentale particulière, mais se déduit du sens soit du verbe, soit du nom circonstant, soit des deux. Par conséquent, rien de comparable ici à la multiplicité de cas, de prépositions ou de postpositions que connaissent d'autres langues; toutefois, si le besoin se fait sentir de préciser la nature de la circonstance, on utilise des périphrases qui comprennent un nom désignant une portion particulière de l'espace, suivi d'une des constructions du complément de nom, selon que ce nom de portion d'espace appartient ou non aux noms possessibles.

Exemple :

/a Toki a dengchokl er a ikrel a blil/
Toki est-assis extérieur-son maison-sa
« Toki is sitting outside her house »
(« Toki est assise à l'extérieur de sa maison »)

où */a blil/* est le « possesseur », apposé au suffixe personnel de troisième personne du singulier */-l/*, du nom */ikre-/*, */ikre-/* étant la forme possédée du nom possessible */iikr/*, « area or space outside » (« espace situé à l'extérieur »). On trouve le même suffixe */-l/* de

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

troisième personne du singulier après */bli-/*, forme possédée du nom possessible */blai/* « maison ».

/ikre-/ est un nom qui précise une portion d'espace particulière, mais la relation circonstancielle reste marquée par */er/*. Le monème */er/* ne fait par conséquent qu'exprimer la relation circonstancielle — dans la mesure où cette circonstance est exprimée par un simple syntagme nominal —, mais ne précise pas le type de relation particulière qui existe entre l'élément de la situation réelle constituant une circonstance du procès et ce procès. Le syntagme nominal introduit par */er/* n'est marqué qu'en tant qu'élément du cadre du procès.

3. *Circonstant et objet spécifique du verbe imperfectif*

Rien ne s'oppose alors au rapprochement entre la construction */er/* + SNObjet spécifique du VtrImpftif et la construction */er/* + SNCirconstant. En effet, pour que l'objet spécifique (réel) du verbe imperfectif puisse être considéré comme étant dans la même relation au procès qu'un circonstant en */er/*, il suffit de poser qu'à l'aspect imperfectif l'action est non seulement « incomplete », inachevée, et « still in progress », en cours, comme le dit Josephs, mais que cette action est envisagée uniquement dans son développement, en elle-même, sans qu'on prenne en compte un résultat éventuel et sans que s'établisse aucune relation privilégiée avec un participant particulier : effectivement, le verbe imperfectif peut être employé seul, sans objet, et sans qu'aucun objet, précis ou non, soit sous-entendu; si un objet précis est mentionné, il ne l'est qu'à titre de circonstance, de ce à propos de quoi l'action imperfective se déroule, donc sous la forme d'une construction en */er/*.

V. — Place de la transitivité en palau

1. *Le verbe « transitif » imperfectif palau est en réalité intransitif dans les deux constructions possibles de son complément d' « objet »*

Les deux constructions de l' « objet » du verbe « transitif » imperfectif peuvent donc être décrites de la manière suivante :

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

— celle d'un « pseudo-objet » non spécifique, qu'il faut comprendre comme restriction du sens d'un verbe essentiellement axé sur l'action elle-même considérée dans son déroulement;
— et celle d'un circonstant constituant un des éléments du cadre du procès exprimé par ce même verbe essentiellement axé sur l'action elle-même considérée dans son déroulement.

Dans la première construction, le verbe imperfectif du palau peut donc être rapproché de verbes considérés comme intransitifs dans les langues apparentées; dans la seconde construction, l'objet cesse d'en être véritablement un pour devenir un véritable circonstant; par conséquent, dans ce deuxième cas, le verbe imperfectif se comporte également, dans la chaîne, comme un verbe intransitif, et non plus comme un verbe transitif. L'emploi des expressions « objet » et « verbe transitif » pour les trois constructions ne constitue-t-il pas un abus de langage ?

Employer « transitif » aussi bien pour le verbe perfectif que pour le verbe imperfectif et « objet » aussi bien pour le syntagme nominal apposé au suffixe personnel objet après le verbe perfectif que pour le syntagme nominal introduit par */er/* et pour le syntagme nominal directement apposé au verbe après le verbe imperfectif, sans autre précision et sans autre analyse, revient en effet à situer d'avance, de manière ethnocentrique, l'opposition entre transitif et intransitif à un niveau hiérarchiquement supérieur dans le système à l'opposition entre aspect.

2. *Les constructions du verbe perfectif et du verbe imperfectif sont liées par une conversion*

Par ailleurs, d'un point de vue théorique, l'emploi de « verbe transitif » indifféremment pour les deux aspects des thèmes verbaux susceptibles de transitivité sous-entend que l'on pose implicitement une commutation entre les trois constructions :

-SuffObj + SNObjet (après verbe perfectif)

commuterait avec

/er/ + SNObjet (après verbe imperfectif)

et avec

SNObjet, dans le cas de l'objet non humain pluriel ou de l'objet non spécifique du verbe imperfectif.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Il s'agit là d'une commutation abusive. En effet, le contexte, en réalité, change complètement : -SuffObj + SNObjet ne commute pas avec /er/ + SNObjet, etc.; c'est l'ensemble formé par le verbe perfectif suivi de sa construction particulière du complément d'objet qui commute avec l'ensemble formé par le verbe imperfectif suivi d'une de ses constructions particulières du complément d'objet. Finalement, tout est différent entre les deux propositions, sauf le sujet! L'emploi de la procédure de commutation risque donc de faire illusion.

En fait, le palau présente trois constructions entièrement différentes selon l'aspect du verbe : le changement d'aspect est accompagné d'un changement de tous les éléments de la proposition dont les relations se trouvent alors entièrement modifiées. Ce changement porte sur les relations réciproques entre les participants du procès et le procès, ces différents termes demeurant en eux-mêmes (en référence) inchangés.

Il s'agit donc d'une conversion du même genre que celle qui lie le passif à l'actif (où les termes restent identiques en référence, mais changent d'organisation et hiérarchie, ce qui traduit un changement de point de vue de la part du locuteur). Dans le cas présent, bien sûr, il ne s'agit pas de diathèse et, si les liens entre les différents actants et surtout entre actants et procès changent, le verbe, lui, ne change pas d'orientation. Mais l'importance accordée au terme « objet »[14] change bien entre les deux construc-

14. « Objet » représente ici aussi bien l'objet effectif du verbe perfectif que le prétendu « objet spécifique » du verbe imperfectif.

L'emploi du mot « patient » serait encore plus gênant : c'est, en effet, sur le plan sémantique que /er/ + SN « objet spécifique » du verbe imperfectif n'est pas sélectionné comme patient, mais reste seulement un élément du cadre du procès; il n'est pas plus patient qu'objet quand le verbe est à l'imperfectif.

La valeur du mot « patient » naît de la diathèse, au même titre, croyons-nous, que celle de l'expression « sujet grammatical ». Une fois que « sujet » n'a plus sa définition aristotélicienne (cette définition convient mieux aujourd'hui à « thème »), la notion de sujet (sujet grammatical) résulte de la disposition des diathèses indo-européennes (ou de type indo-européen).

Le « sujet grammatical » coiffe l'agent de l'actif, le patient du passif et l'actant de l'intransitif, pour des questions de structure grammaticale de la proposition. En réalité, « patient » dépend tout autant de la disposition des diathèses; simplement, « patient » coiffe l'objet de l'actif, le sujet du passif et, peut-être bien, certains actants de l'intransitif, pour des questions d'identité de référence.

On voit combien « patient » n'est valable en palau que pour l'objet proprement dit, c'est-à-dire le terme représenté par le suffixe objet (et éventuellement apposé à ce suffixe) et pour le sujet du verbe passif (l' « ergative verb » de Josephs) et non pour le groupe /er/ + SNcirconstant transformable en objet, caractéristique du verbe imperfectif.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

tions, et cela traduit donc bien aussi un changement de point de vue de la part du locuteur, sans qu'il y ait pour autant changement de thème, et, encore moins, de diathèse.

3. *Orientations secondaires, diathèses secondaires*

Si la conversion qui fait passer d'une construction de l'objet à l'autre ne met pas en jeu l'orientation primaire du verbe, elle exprime cependant, nous l'avons vu, un changement de point de vue de la part du locuteur en ce qui concerne l'importance accordée aux autres participants dans leur relation avec le procès.

Nous proposons d'appeler « orientation secondaire » toute relation sémantique spécifique entre le procès exprimé par le verbe et un actant autre que le premier actant, explicitement marqué dans la forme du verbe (ici, l'aspect) et par une construction particulière de la langue. Et nous proposons d'appeler « diathèse secondaire » tout changement intervenant dans ces orientations, à condition, bien sûr, que ce changement ne fasse pas intervenir le premier actant (dans le cas présent, un passage de circonstant à groupe apposé au suffixe objet ou représenté par un suffixe objet, ceci étant pris en palau comme critère définitoire de la fonction objet au sens étroit et syntaxiquement non ambigu du terme).

Les possibilités de ces différentes orientations et de ces différentes diathèses définiront évidemment un classement des bases verbales. Ainsi, en palau, une forme verbale active (orientation primaire vers l'agent) peut être : I) non orientée vers un autre actant (*/er/* étant la construction générale de toute détermination supplémentaire constituée par un syntagme nominal), ou II) orientée secondairement vers un actant (qui apparaît privilégié, l'objet). Une catégorie de verbes, A, connaît des formes I et des formes II, une autre catégorie de verbes, B, seulement des formes I; il y aura diathèse secondaire, pour les verbes de la catégorie A, entre formes I et formes II. Ce système est très simple, par rapport à ceux des langues des Philippines, par exemple. Nous ne prétendons pas épuiser les phénomènes d'orientation secondaire du palau, ici; nous n'abordons que ce qui concerne les verbes transitifs.

L'introduction des deux notions d'orientation secondaire et, corollairement, de diathèse secondaire permettrait de pallier l'insuffisance manifeste de l'opposition binaire entre transitif et intransitif.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

4. *Place de la transitivité en palau*

La transitivité peut être sans doute considérée comme un caractère propre à la base verbale en palau (toutes les bases n'admettent pas le SuffObj), mais elle n'est qu'une valence possible de cette base, qu'une virtualité mise en évidence par la conversion décrite ci-dessus, et non une constante propre présente dans tous les emplois de cette base. Cette transitivité ne devient réalité qu'à l'un des deux aspects du verbe « transitif » : à l'aspect perfectif. L'opposition d'aspect doit donc être située à un niveau hiérarchiquement supérieur à celui de l'opposition entre transitif et intransitif.

VI. — Nature de /er/ + « objet spécifique » du verbe « transitif » imperfectif

1. *Un objet périphérique et nucléaire*

Quant au circonstant en /er/ candidat objet, il se distingue, dans certaines propositions, d'un circonstant en /er/ non transformable en objet de verbe perfectif, en ce qu'il reste intégré au syntagme verbal par des contraintes d'ordre des mots : le candidat objet suit immédiatement le verbe, tandis que le circonstant non transformable vient après tous les actants, en fin de proposition. L' « objet » du verbe imperfectif resterait intégré au syntagme verbal, comme l'objet proprement dit du verbe perfectif.

Dans ce cas, au niveau des marques non segmentales (ici, séquentielles), l' « objet » du verbe imperfectif resterait « nucléaire », tandis que, du point de vue sémantique, on pourrait dire qu'il est « périphérique », ce qui se traduit par la présence du monème introduisant aussi les circonstants (l'emploi de ce /er/ étant lié au sens même de l'aspect verbal imperfectif). Cette ambiguïté de l' « objet » du verbe imperfectif par rapport à l'opposition entre « périphérique » et « nucléaire » apparaîtrait alors comme la trace même de la relation de conversion qui existe entre la construction de l'objet du verbe perfectif et celle de l' « objet » du verbe imperfectif.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

2. *Probabilité sémantique et appartenance du verbe à un inventaire*

Le plus souvent, seul un certain lien sémantique distingue le candidat objet des autres circonstants.

Mais la proposition reste toujours fondamentalement ambiguë : */ak milengiis er a kliokl/* signifie à la fois « creuser dans un trou » et « creuser le trou ». Sans doute, le verbe */kiis-/* appartient-il à la catégorie des verbes qui, à l'aspect perfectif, admettent un objet marqué comme tel sans ambiguïté[15], et s'attend-on à ce qu'un trou soit précisément le résultat de l'action de creuser, mais il ne s'agit que d'une certaine probabilité sémantique : quand le verbe est à l'aspect qui ne prend pas en compte ce résultat, */er a kliokl/* n'est jamais que ce à propos de quoi a lieu l'action de creuser envisagée seulement dans son développement.

L'appartenance du verbe à une certaine catégorie de verbes, ou du procès à une certaine catégorie de procès[16], crée la probabilité sémantique, mais ne peut constituer, non plus que cette probabilité elle-même, une marque véritable de l'objet à l'intérieur d'une chaîne à l'imperfectif. Les deux types de chaînes restent irréductibles.

VII. — Le sens de la transitivité en palau

Dans le cas du palau, nous l'avons vu, la transitivité n'est pas située au même niveau du système que dans les langues indo-européennes par exemple, elle n'est qu'une valence possible des verbes; de plus, la construction de l'« objet » du verbe « transitif » imperfectif est homonyme de la construction des circonstants, et

15. Nous proposons d'appeler « captation » le fait qu'un terme non marqué, ou marqué de façon ambiguë, se trouve sélectionné du fait de l'existence d'une construction parallèle non ambiguë; sur ce problème général, cf. notre article à paraître : La captation.

16. On ne peut savoir, en ce point de l'analyse, s'il faut parler d'appartenance du verbe à une certaine catégorie de base verbale, ou bien d'appartenance, à l'intérieur d'un certain domaine du découpage du réel propre à la langue palau, du procès, ici « creuser », à une certaine catégorie d'action, et s'il s'agit d'une catégorie syntaxique figée ou bien d'une catégorie sémantique.

On pourrait proposer le critère suivant : il s'agira d'une catégorie sémantique vivante si un verbe « intransitif » jusque-là devient « transitif », du fait d'un changement de son sens (métaphore, par exemple); mais nous verrons qu'un examen global du système palau permet de répondre de manière plus sûre à la question de savoir s'il s'agit de catégorie de rection arbitraire ou au contraire de catégorie de sens.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

nous avons pu y voir le signe que le participant est devenu sémantiquement périphérique. Or, il semble bien que la construction en suffixe objet, au même titre que celle en */er/*, ait un véritable sens, et que, de ce fait, la transitivité elle-même exprime un contenu sémantique particulier.

1. *Deux constructions du complément d'objet et deux constructions du complément de nom*

Il nous faut aborder ici le dernier des trois rapprochements suggérés au début de cette étude.

En effet, l'opposition entre :

VtrPftif + SuffObj (+ SNObjet)

et

VtrImpftif + */er/* + SNObjet

présente beaucoup de traits communs avec l'opposition entre :

Nom + Suffixe possessif (+ SNPossesseur)

et

Nom + */er/* + SN exprimant une caractérisation du premier nom.

Notons que le même monème */er/* introduit non seulement un certain type d'« objet » ainsi que tous les circonstants simplement constitués d'un syntagme nominal, mais aussi un des deux types de complément de nom. Cela n'est pas pour nous surprendre dans une langue austronésienne, où très souvent la même marque est utilisée pour introduire ces trois ou deux de ces trois types de compléments[17].

17. On retrouve de la même façon en cebuano un monème */sa/*, marque de locatif dans d'autres langues des Philippines, comme marque unique de l'actant secondaire, du circonstant et du complément de nom. PÄTZOLD (*Die Palau-Sprache...*, p. 168) indique aussi la préposition */i/* comme marque à la fois de locatif et de possession en tontamboan, javanais moderne et sunda.

Par ailleurs, le monème */sa/*, dans les cas où il est marque de circonstants (lieu, temps passé, bénéficiaire, etc.), alterne dans un grand nombre de langues avec un monème */di/* : */sa/* se trouve, par exemple, devant les noms et */di/* dans les formes de démonstratif locatif et devant certains noms de lieu. D'autre part, certaines langues des Philippines ont une marque en */d/*, là où les autres ont le monème */sa/* : c'est le cas de l'ivatan où l'on trouve */do/* + nom circonstant et */di/* + personnel indépendant ou nom propre, circonstant; c'est aussi le cas du pangasinan, où l'on trouve un monème */ed/* comme marque de lieu.

Or, le */d/* de ces langues correspond phonétiquement à un */r/* en palau (cf. PÄTZOLD, *Die Palau-Sprache...*, p. 167). Le monème */er/* du palau est même sans doute étymologiquement identique à */di/*. Pätzold rapproche, en tout cas, le */er/* du palau du */di/* du bahasa indonesia et du */ri/* du vieux javanais, du bugi et du makassar.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

2. *Valeur des deux constructions du complément de nom*

Si /er/ est la seule marque permettant d'introduire un syntagme nominal comme complément d'une grande partie des noms, cette marque /er/ est en concurrence avec la construction en suffixe possessif (SNPossesseur) après un certain nombre de noms, appelés « possessible » par Josephs dans sa *Palauan Reference Grammar*. Pour connaître la valeur de ces deux constructions il faut étudier la différence de sens qui existe entre elles dans le cas des noms qui les autorisent toutes les deux.

Trois catégories de noms peuvent être ainsi distinguées :

— les noms optionnellement possédés qui peuvent être déterminés par SuffPoss (+ SNPossesseur);
— les noms obligatoirement possédés, toujours suivis par SuffPoss (+ SNPossesseur);
— les noms non « possessibles », qui ne peuvent être déterminés par SuffPoss (+ SNPossesseur).

Les noms optionnellement possédés et les noms obligatoirement possédés se répartissent en différentes catégories sémantiques identiques pour les deux types de noms :

Noms optionnellement possédés	*Noms obligatoirement possédés*
Possession	
Noms d'objets pouvant être considérés comme la partie d'un tout	Certaines parties du corps
Relation de parenté, de mariage, d'amitié	Certains noms de parenté

La catégorie des noms non « possessibles » comprend les noms d'animaux, de plantes, et de parties de l'environnement naturel (toutes ces dénominations sont inspirées de la *Palauan Reference Grammar* de Josephs), et les noms empruntés.

La communauté de sens qui existe entre les différents noms possessibles implique une communauté dans le sens de la relation entre ces différents types de noms et le « possesseur » représenté par le suffixe possessif, et éventuellement apposé à celui-ci. Il s'agit toujours, en fait, d'une relation de la partie au tout.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Bien sûr, dans le cas de la possession, ce que nous, nous appelons communément possession se répartit entre trois constructions différentes pour le locuteur palau : la construction des noms possessibles, la construction des noms d'animaux, plantes, etc., qui fait intervenir des noms génériques d'animaux, plantes, etc., jouant le rôle de classificateurs, et la construction des noms empruntés.

Cette répartition, en réalité, confirme que le sens général de la relation entre un nom possessible et son possesseur est bien le sens d'une relation de la partie au tout; car, mis à part les emprunts qui, du fait de leur structure phonétique, ne peuvent recevoir de suffixes et ne connaissent donc que la construction générale en */er/* + complément de nom, l'opposition entre nom possessible et nom d'animaux, plantes, etc., relève d'une opposition du genre de celle qu'on trouve souvent entre aliénable et inaliénable; ici, nous préférons dire une opposition entre intrinsèque et extrinsèque.

Quant à la construction en */er/*, elle est possible, rappelons-le, après tous les types de nom. Après les noms possessibles cette construction indique une caractérisation extrinsèque, par opposition à la relation en suffixe possessif :

/bilel a Droteo er a skuul/

vêtements-ses Droteo école

« Droteo's school clothes » (« les vêtements d'école de Droteo »)

L'opposition de sens entre les deux relations, celle marquée par */er/* et celle marquée par le suffixe possessif, apparaît donc comme une opposition entre caractérisation extrinsèque et relation de la partie au tout.

3. *Relations intrinsèques et extrinsèques avec les verbes et avec les noms*

Ne trouve-t-on pas ici l'opposition entre « lâche » et « étroit » que signale Pätzold[18], se référant à Walleser[19], entre les deux

18. PÄTZOLD, *Die Palau-Sprache...*, p. 111.
19. S. WALLESER, Grammatik der Palausprache dans *MSOS*, Jahrgang XIV, Abteil 1, 1911, p. 121 à 231.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

constructions de l'objet, celle en */er/* et celle en suffixe objet (notons au passage que Walleser ne semble pas mettre l'opposition de construction de l'objet en rapport avec une opposition d'aspect) : « ... die transitiven Verben + Objektssufixe dann gebraucht werden, wenn es sich darum handelt, die enge Verknüpfung zwischen dem Verb und dem Objekt zum Ausdruck zu bringen (...) Bei den transitiven Verben, die ein nominales oder pronominales Objekt mittels der Prp. */er/* angliedern, liegt dem gegenüber lediglich eine lose Verbindung zwischen dem Verb und dem Objekt ver »[20].

L'opposition est en réalité exactement la même; ce qui semble distinguer ces constructions vient uniquement de la partie du discours qu'elles déterminent. Le nom exprime une caractéristique stable[21] : la relation intrinsèque recouvre, quand il s'agit d'un nom, la possession inaliénable, le lien de la partie au tout, certaines caractérisations essentielles. Le verbe, lui, exprime une caractéristique transitoire, et la validité des relations que le verbe établit entre les participants (et les circonstants) est limitée au procès qu'il désigne et même à l'acte de parole où il apparaît : la relation intrinsèque, quand il s'agit d'un verbe, ne sert plus qu'à exprimer l'étroitesse du lien entre le verbe et l'objet.

On retrouve pour */er/* introduisant un complément de nom le sens de « relation de caractérisation vague » déjà rencontré pour les circonstants et pour l' « objet » quand, du fait de l'aspect du verbe, ces relations avec le procès se sont justement relâchées.

Une démonstration permettant de dégager de manière pleinement convaincante la valeur de */er/* et des suffixes personnels n'est évidemment pas possible ici, vu qu'il faudrait montrer que le monème */er/*, les affixes personnels, et le monème */el/* que nous avons, en première approximation, considéré jusqu'ici comme un simple subordonnant épuisent toutes les relations possibles dans le réel entre les éléments d'une situation donnée et sont donc sémantiquement complémentaires. Ils opèrent un classement exhaustif de toutes les relations-dans-le-monde possibles, classe-

20. « ... les verbes transitifs + suffixe objet sont employés dans le cas où il s'agit d'exprimer la corrélation étroite entre le verbe et l'objet (...). A l'opposé, pour les verbes transitifs sur lesquels s'articule un objet nominal ou pronominal à l'aide de la préposition */er/*, il existe seulement une relation lâche entre le verbe et l'objet » (PÄTZOLD, *Die Palau-Sprache...*, p. 111).

21. Cf. Leonard BLOOMFIELD, *Le langage* (traduction française), Paris, Payot, 1970, p. 189.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

ment très général et par conséquent abstrait, propre à une espèce de sublogique de la langue, mais sémantique dans la mesure où il s'agit de relations-dans-le-monde[22].

Seule l'étude du réseau complet d'oppositions sémantiques qui sous-tend le système des fonctions palau peut rendre compte du fait particulier, actualisé en un point particulier du système, qu'est la construction suffixe objet (+ SN) que nous avons considérée jusqu'ici comme manifestation explicite de la transitivité en palau.

4. *Le sens de la relation « objet » en palau*

La notion de transitivité dans une telle langue n'a de portée et d'intérêt que si on ne la sépare pas d'un tel réseau sémantique.

Le verbe perfectif présente l'action comme atteignant ou ayant atteint un résultat (« completed » est justifié uniquement quand le verbe contient la marque du passé /*-il-*/), le locuteur prend alors en compte le résultat de cette action.

Si le verbe est « transitif », un des participants est alors représenté dans le verbe par le suffixe objet qui marque une relation étroite entre le verbe en tant que prenant en compte le résultat de l'action et un des participants : il s'agit d'une relation intrinsèque entre résultat de l'action et objet de l'action.

5. *La valeur de la construction en SuffObj résulte du recoupement de plusieurs découpages du réel*

Quelle est alors la définition palau du verbe transitif ? Le verbe transitif est le verbe pour lequel un participant à l'action exprimée est dans un rapport intrinsèque avec le résultat de cette action.

S'agit-il d'une véritable transitivité ? Cette question a-t-elle vraiment un sens ? Ce que nous concevons en palau comme une relation de transitivité est en fait le résultat d'un recoupement entre plusieurs découpages du réel propres à cette langue :

— premièrement, un découpage du réel entre les différentes relations des objets dans le monde : ici, la relation intrinsèque

22. Voir notre thèse (en cours de rédaction) : *Vers la fin de la linguistique coloniale*, et notre article déjà cité (cf. note 3), Sur la prétendue homonymie des marques fonctionnelles.

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

(indiquée en réalité avant tout par un marquage personnel, le syntagme nominal n'étant qu'éventuellement apposé à un suffixe personnel de 3e personne, comme spécification secondaire de la troisième personne, par définition sous-spécifiée);
— deuxièmement, un découpage du réel qui tient compte d'un choix du locuteur entre plusieurs aspects possibles d'une action : ici, l'aspect perfectif;
— troisièmement, un découpage du réel entre catégories de procès : ici, les procès pour lesquels un rapport intrinsèque est possible entre un des participants et le résultat de ce procès.

Ce recoupement de plusieurs découpages du réel crée un point de rencontre et fait apparaître en ce point une marque explicite non ambiguë de ce que nous avons appelé « objet ».

6. *Le sens de la transitivité dans le réseau des oppositions sémantiques du palau*

La transitivité n'est donc pas placée au même niveau dans la hiérarchie du système de la langue en palau et dans les langues indo-européennes. Ce que nous considérons comme transitivité résulte, nous l'avons dit, de découpages sémantiques propres à la langue, point de vue du locuteur sur l'action, considérée en elle-même ou en rapport avec un résultat, et relations entre les objets dans le monde; ces découpages ont donc une valeur en eux-mêmes et leur recoupement, par conséquent, exprime bien également une catégorie sémantique et logique propre à la langue : la relation étroite entre un participant et le résultat du procès.

Tout ceci constitue bien des catégories de sens propres au palau qui relèvent de la façon de décrire le réel en tant que situation et de la façon d'organiser cette description selon les différences de points de vue à la disposition du locuteur face aux différents aspects du réel.

VIII. — Dangers ethnocentriques de la notion de transitivité

Qu'est-ce qui, dans ces faits, ressortit à la transitivité ? Certainement quelque chose, ne serait-ce que l'idée d'un lien privilégié du procès avec un actant : voilà qui peut déjà constituer une

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

définition de la transitivité. Mais au point actuel de nos connaissances, poser une pareille question a-t-il un véritable intérêt, vu que le mot transitivité a été adapté, par à-peu-près, aussi bien à tous les systèmes de langues qu'à toutes les théories linguistiques : la notion n'a plus de contour net.

Les définitions de la transitivité présentent une grande hétérogénéité. En français[23] on pourra définir le verbe transitif comme admettant un actant autre que le premier actant, dont le distingue une marque séquentielle, la postposition au verbe dans les structures de proposition non marquées. Mais à partir du moment où on introduit, à bon droit d'ailleurs, les notions de verbe transitif direct et indirect, on élimine la nature de la marque comme critère de transitivité pour s'intéresser au lien entre verbe et actant; et ce lien peut être caractérisé par la nécessité de cet actant (avec toutes les ambiguïtés de la notion de sous-entendu!) ou défini par l'intermédiaire de la notion de rection : la construction indirecte apparaîtra comme simple allomorphe de la construction directe (avec toutes les ambiguïtés de la notion de rection!). Le verbe transitif peut être également défini par l'intermédiaire de la diathèse, et la possibilité de la passivisation être prise comme critère de la transitivité. Ce serait bien le diable si dans une langue donnée on ne trouvait pas quelque chose qui cadre avec un de ces critères : le problème, c'est qu'ils ne se recoupent pas dans toutes les langues.

La notion de transitivité est le type même de notion générale, mais vague, qui révèle une méprise, fréquente, sur ce qu'est une définition : on ne peut choisir, à propos d'une définition, d'en prendre et d'en laisser. Comparer, d'une langue à l'autre, des phénomènes définis de manière élastique sépare ces phénomènes du système des langues particulières, fait donc perdre de leur

23. On devine combien plus grande sera cette hétérogénéité à propos de langues comme les langues des Philippines où les phénomènes de diathèse ne touchent pas seulement agent et patient, mais s'étendent à de nombreux participants, dont la liste varie d'une langue à l'autre. Il en résulte plusieurs types d'incompatibilité possibles entre les différentes catégories de bases ou de thèmes verbaux et certains compléments ou certaines diathèses.

Les notions d'orientation et de diathèse secondaires, mais aussi celle de diathèses multiples permettent de donner une description intégrée de ce type de phénomènes. En revanche la simple opposition binaire entre transitif et intransitif est inadéquate, même complétée par des subdivisions (cf. la meilleure tentative dans Paul SCHACHTER et Fe T. OTANES, *Tagalog Reference Grammar*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1972, p. 293 sq.), quand elle n'est pas sauvée au prix de distinctions arbitraires, typiques du générationalisme, entre diathèses « basique » et « dérivée ».

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

portée à ces phénomènes, et cache la structure des systèmes.

On pourra parler de la transitivité de manière générale quand on aura réellement replacé l'ensemble des faits relevant à première vue des notions classiques de transitivité au sein du système des fonctions, des orientations, des diathèses, et, surtout, des sens, dans un certain nombre de langues. En palau, la notion de transitivité n'a, en fait, pas de sens tant que le système des fonctions qui oppose les constructions en suffixe personnel, en */er/* et en */el/* n'a pas été dégagé; or, ce système n'est pas séparable de l'opposition entre substantif et qualificatif, etc.

Faute de quoi, employés dans une description linguistique, les mots de « transitif », « transitivité », « objet » sont du type de ceux qui permettent de passer à côté des réalités intéressantes, et qui font que la linguistique générale, quand elle croit parler de langues différentes, risque de parler toujours de la même langue, c'est-à-dire de se créer un objet qui n'est qu'un pur artefact.

8, rue de Pontoise
75005 Paris

This content downloaded from 194.214.29.29 on Mon, 24 May 2021 14:41:57 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms